

ASSEMBLÉE CITOYENNE – CONSEIL DE QUARTIER CHAMPERRET – BERTHIER
Avancée des travaux du Tramway T3 Ouest.

Le 5 juillet 2022, à 19 h30
Place Stuart Merrill – 75017 Paris

Élus et acteurs présents :

Geoffroy BOULARD, Maire du 17^e arrondissement de Paris

Jean-Didier BERTHAULT, conseiller de Paris, délégué au conseil de quartier Champerret-Berthier

Christophe LEDRAN, adjoint au Maire du 17^e, en charge de la coordination des travaux sur l'espace public, du suivi des chantiers, des mobilités,

Scévole de LIVONNIERE, adjoint au Maire du 17^e, en charge de la vie associative et de la participation citoyenne,

Pierre-François LOGEREAU, conseiller du 17^e, en charge de la coordination des travaux sur l'espace public, du suivi des chantiers, des mobilités,

Mathias GALERNE, chef de la Mission Tramway, Ville de Paris

Mathieu PIMOR, responsable de la Division Études et Travaux, Ville de Paris

Sylvie POUGET, chargée des relations territoriales, RATP.



Introduction :

Jean-Didier BERTHAULT ouvre cette assemblée citoyenne qui se déroule en extérieur, sur le site du chantier du prolongement du tramway T3 entre la porte d'Asnières et la porte Dauphine, en rappelant qu'il s'agit de réaliser un point d'étape concernant l'avancée des travaux.

La réunion débutera par une présentation de l'état d'avancement du chantier, réalisé par Mathias GALERNE de la Mission Tramway et Mathieu PIMOR, de la division Études et Travaux. Ils évoqueront la progression des travaux ainsi que les difficultés rencontrées.

À l'issue de cet exposé, la parole sera donnée aux participants qui pourront poser les questions qu'ils jugeront pertinentes.

Jean-Didier BERTHAULT tient à rappeler l'importance de ce chantier en milieu urbain, sans équivalent dans Paris.

En effet, c'est la première fois qu'une porte de Paris – la porte Champerret – est fermée pendant plusieurs mois, ce qui génère un grand nombre de difficultés. La mairie accompagne la coordination de ce chantier avec la Mission Tramway dont il souhaite souligner la réactivité.

1- Intervention de la Mission Tramway :

Mathias GALERNE se propose de rappeler brièvement les enjeux de ce projet et le déroulé des travaux, dans les semaines qui viennent. Il achèvera son exposé par une prospective concernant les chantiers prévus pour cet automne. Il est possible de consulter www.tramway.paris.fr pour accéder à un certain nombre d'informations et à de nombreux visuels liés à ce projet.

En termes de calendrier, les travaux, notamment ceux qui concernent le pourtour de la place Champerret, prendront fin en octobre 2023, pour une mise en service du tramway prévue au printemps 2024.

La phase actuelle est la plus contraignante. Les interventions sur la voirie doivent prendre en compte les spécificités du sous-sol, notamment la présence de quatre galeries de la ligne 3 du métro. Il est possible de consulter www.tramway.paris.fr pour accéder à un certain nombre d'informations et à de nombreux visuels liés aux opérations actuelles.

Afin de permettre la circulation du tramway, Mathias GALERNE explique qu'il sera nécessaire de consolider les structures de ces galeries, qui ont près de 100 ans, par la construction de deux ponts souterrains en béton et d'une charpente métallique de 65 mètres de portée.

Des opérations plus classiques d'aménagement de voirie débiteront à l'issue de ces travaux d'ouvrage d'art de confortation.

Outre le coulage d'une dalle, il évoque des travaux de voirie sur les boulevards Berthier et Gouvion Saint-Cyr : un réaménagement de façade à façade, des trottoirs, des chaussées, du mobilier urbain et de l'éclairage public et l'installation, par la RATP, des plateformes ferroviaires et des sept stations du tramway.

- Il s'agit du plus grand chantier mené actuellement à Paris. Son importance rend indispensable le phasage des travaux spécifiques pour permettre la poursuite des activités et de la circulation routière malgré le caractère contraignant du calendrier.

Outre le maintien des accès piétons aux immeubles et aux commerces, il convient de maintenir les accès aux services de secours, ce qui entraîne la fermeture de voies de circulation.

Mathieu PIMOR salue les participants et se propose de présenter, d'une manière plus approfondie, les travaux en cours. En préambule, il rappelle que deux agents de la Ville de Paris et deux agents de la RATP sont employés, à temps plein, pour répondre aux questions des riverains. Il est possible de les contacter, notamment au sujet des problématiques de circulation.

Concernant les travaux des ponts souterrains et de la charpente, une seconde bi-poutre sera installée les 6 et 7 juillet. Lorsque les poutres seront dégagées, Mathieu PIMOR évoque la création

d'une zone de préfabrication des prédalles, boulevard Gouvion Saint Cyr, qui recouvriront ensuite la charpente métallique, pour servir de support à la plateforme ferroviaire.

Autour de la gare Champerret, il mentionne un certain nombre de travaux de voirie et de réfection de trottoirs qui dureront jusqu'à la fin du mois d'août.

La libération et la remise en service des espaces autour de la gare débuteront dès le début du mois de septembre, notamment au niveau de la rue Descombes qui sera rouverte. La réalisation et la pose des dalles seront achevées aux alentours du mois de janvier 2023.

Concernant l'avenue Stéphane Mallarmé, les premiers travaux d'infrastructures, voiries et trottoirs débuteront dès les mois de septembre et octobre 2022.

Au niveau du boulevard Gouvion Saint Cyr, les travaux concerneront la pose des équipements électriques qui assureront l'alimentation du tramway, le multitubulaire et un système de Lignes Aériennes de Contact (L.A.C).

Les grandes étapes à venir sont les suivantes :

- Mars 2023 : pose des premiers rails.
- Mai 2023 : début de l'installation de la station tramway porte de Champerret.
- Juin 2023 : réouverture de l'avenue de Villiers / place de la porte de Champerret et du boulevard Gouvion Saint-Cyr.
- Octobre 2023 : fin des travaux et début des essais et marche à blanc pour une mise en service, début 2024.

Concernant les voies du tramway, Mathieu PIMOR rappelle que près de 800 soudures seront réalisées sur le prolongement de 3,2 km, soit une soudure tous les 18 mètres entre chaque rail.

Sylvie POUGET, en charge des relations territoriales de la RATP, intervient pour présenter le nouveau plan de bus établi jusqu'en octobre 2022. En effet, l'importance de ces travaux génère forcément des conséquences pour les exploitants.

Ces aménagements sont les suivants :

- Les terminus des lignes 92 et 165 sont reportés sur le boulevard Berthier,
- Le terminus de la ligne 164 est reporté à l'arrêt l'Yser et la Somme, place de la porte de Champerret,
- L'arrêt porte de Champerret de la ligne 93 et de la ligne 163 est déplacé à l'arrêt porte de Courcelles, accessible à pied ou par la ligne 3 du métro (station Pereire),
- L'arrêt porte de Champerret du N16, du N52 et du PC est reporté face au 97 boulevard Berthier,

Sylvie POUGET tient à remercier la Ville de Paris et la mairie du 17^e arrondissement qui a permis le maintien, lorsque c'était faisable, de couloirs de bus, ce qui facilite grandement la circulation de ces véhicules.

Une réflexion sera engagée ultérieurement concernant la rénovation de la marquise Jean Prouvé de la gare routière de la porte de Champerret.

Cette rénovation devra prendre en compte « l'esprit Prouvé » tout en privilégiant des éléments d'une grande modernité, notamment en termes d'éclairages et d'information voyageurs.

- Ces raisons entraîneront la fermeture de la gare routière pour un an, à partir du mois de mars 2023. La station de métro porte de Champerret demeurera ouverte et accessible au public.

À noter l'engagement et la mobilisation de la Mairie afin d'obtenir le financement de la rénovation de cette gare classée.

Enfin, Sylvie POUGET rappelle que la porte de Champerret sera un lieu véritablement multimodal. Outre le métro et les nombreuses lignes de bus, le tramway viendra s'inscrire dans une véritable requalification de l'espace public. Les trottoirs seront élargis pour faciliter les déplacements piétons et des pistes cyclables seront aménagées le long du tracé.

Ce site illustrera une grande diversité de transports publics.

Geoffroy BOULARD, maire du 17^e arrondissement, remercie les intervenants pour cette présentation très détaillée.

Cette réunion publique doit permettre de communiquer largement sur les impacts de ce chantier, dans les mois à venir. Il s'agit d'un chantier très lourd et très impactant pour la vie du quartier. Il génère de nombreuses nuisances, notamment en matière de sécurité, mais qui sont inhérentes aux chantiers de grande envergure.

Concernant les commerçants, le Maire est intervenu auprès de la Maire de Paris pour obtenir une exonération concernant un certain nombre de taxes, notamment la taxe locale sur la publicité extérieure.

Il est également intervenu auprès des bailleurs sociaux propriétaires de certains baux commerciaux pour obtenir un allègement des charges pour les commerçants impactés par cette phase des travaux.

Une opération pilote a été initiée, notamment rue Descombes, afin de montrer aux habitants que les commerces restent ouverts. Les retours ayant été positifs, la Mairie envisage, en lien avec la Mission Tramway, de le déployer à plus grande échelle.

2- Phase de questions-réponses avec les habitants :

Pour répondre aux questions des habitants, **Geoffroy BOULARD** et les intervenants ont apporté les précisions suivantes :

Concernant les opérations de rénovation de la gare routière :

- Il est précisé qu'il s'agira principalement d'une réappropriation du site par les équipes d'exploitation et de maintenance de la RATP. Cela commencera par un nettoyage complet de la marquise, une réfection des caissons métalliques qui sont endommagés et/ou vieillissants et de remettre en état les pieds de poteaux corrodés pour stabiliser la structure.

- Il sera également nécessaire de rénover les espaces de vie dévolus aux machinistes bus et de libérer les emplacements commerciaux qui ne sont plus exploités et de créer des espaces pour des commerces ou des animations éphémères qui redonneront vie à la place.
- Un important travail sera mené concernant la mise en éclairage, sur la place Stuart Merrill, mais également sur les pourtours. Par ailleurs, il est prévu d'installer des équipements de vidéosurveillance sur le site afin que l'équipe d'exploitation puisse effectuer des levées de doute, en collaboration avec la police municipale et la police nationale.
- Ces initiatives auront pour effet de limiter les « effets de squat » et d'optimiser la sécurité du site, au cours des travaux. Ce projet de rénovation fera, par ailleurs, l'objet d'une présentation détaillée, lors d'une réunion ultérieure.

Concernant la signalétique pour les piétons et le barriérage :

- Le barriérage est fréquemment déplacé au cours de la nuit. Ces incivilités sont la cause de situations très complexes, comme l'inaccessibilité de certains sites pour les piétons. Si certaines personnes déplacent le barriérage, il est nécessaire de le signaler immédiatement à la Mission Tramway qui réglera la situation dans les meilleurs délais.

Concernant l'accessibilité :

- La Ville de Paris s'est engagée à mettre en place des projets de rénovation des voiries afin de les rendre parfaitement accessibles aux PMR ou aux personnes manipulant des poussettes.

Concernant les nuisances sonores :

- Les entreprises n'ont pas l'autorisation de débiter les travaux avant 7 h du matin. Dans le cas contraire, il est nécessaire de le signaler immédiatement à la Mission Tramway.

Concernant une éventuelle augmentation de la fréquence des bus pour compenser l'impact de la déviation du PC pour les habitants du quartier :

- La RATP reconnaît que de réelles difficultés existent actuellement pour le bus, du fait de ces travaux. Le PC est un bus articulé particulièrement vulnérable aux circulations congestionnées qui peuvent bloquer sa giration. Par conséquent, une augmentation de la fréquence des bus, dans ce cas de figure, ne ferait que maximiser l'encombrement.

Concernant le manque de communication de la Mission Tramway et de la RATP sur l'impact des travaux dans le quartier :

- Depuis le début des travaux, en raison du contexte sanitaire, peu de réunions ont été organisées en présentiel. Or, il s'agit du format idéal pour échanger avec les habitants. De nombreuses initiatives ont pourtant été prises pour communiquer les informations essentielles liées au projet. Il est nécessaire de poursuivre et d'intensifier ces initiatives.
- Des phases de concertation et une enquête publique ont également été menées en amont des travaux, lorsque la RATP n'était pas encore maître d'ouvrage et Île-de-France Mobilité a également organisé des consultations concernant le tracé, de 2015 à 2017. En outre, le journal

municipal a consacré, chaque mois, et consacre encore un dossier à l'avancement des travaux.

- Il est possible de s'inscrire aux *newsletters* de la mairie et du conseil de quartier. La Mission Tramway dispose d'un système de flash info qui permet de suivre le chantier d'une manière extrêmement fluide.

Concernant les intervalles du tramway et sa capacité :

- Le tramway bénéficiera d'un intervalle moyen de quatre minutes en heure de pointe uniquement (10 minutes pour les heures creuses). Il oscille entre quatre et dix minutes en fonction des lignes.
- Il s'agit du modèle Alstom Citadis 430 qui dispose d'une capacité de 300 personnes. Par comparaison, les bus ont une capacité d'accueil maximale de 50 personnes. Le taux d'enlèvement de charge sera donc supérieur à celui du bus.
- Le retour d'expérience du tramway nord-est très positif. Les riverains sont très satisfaits du taux d'enlèvement de charge. Il s'agit d'un réel succès.

Concernant le financement du projet :

- Il s'agit d'un projet cofinancé par l'État, la Région et la Ville.

Concernant la nomination d'un expert pour constater les dégâts liés aux vibrations qui impactent les habitations du 29 rue Descombes et d'autres portions du tracé :

- La demande de nomination d'un expert doit être formulée, par la maîtrise d'ouvrage, auprès du tribunal administratif. Le syndic de l'immeuble peut s'associer à cette procédure.
- Si le constat n'a pas été effectué avant, les copropriétaires peuvent également saisir leur assurance qui signifiera des éléments à l'expert.

Personne ne demandant plus la parole, **Geoffroy BOULARD** conclut la réunion en formulant des remerciements à l'attention des intervenants, des conseillers de quartier et des riverains présents à cette réunion publique.

La séance est levée à 20 h 55.

